



## FICHE ATELIER : Eveil corporel Protocole COVID 19

### **1. Effectif. Précaution sanitaire.**

- Effectif limité à 13 personnes, animatrice comprise.
  - Si un adhérent présente des symptômes du COVID 19 (fièvre, toux,...), il doit spontanément rester chez lui et ne pas se présenter à son activité du CFC.
  - En cas de signes de maladie (fièvre, toux,...), dans la quinzaine suivant un atelier ou sortie, l'adhérent doit prévenir immédiatement le responsable de cette activité au sein du Conseil d'Administration du CFC.
- Atelier Eveil Corporel: Véronique Saliou - 06 17 86 74 33.

### **2. Vestiaire.**

- Le vestiaire restant fermé, il faudra prévoir que les enfants arrivent en tenue de sport avec juste les chaussures à changer à l'entrée de la salle.
- Les accompagnants conserveront les vêtements et chaussures extérieures ou auront prévu un sac les contenant, à déposer à l'entrée de la salle.
- Les parents devront accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'au hall d'entrée et revenir les chercher de même sans entrer dans la salle d'activités et en respectant les gestes barrières avec les autres personnes.

### **3. Mesures sanitaires.**

- Les enfants devront obligatoirement se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle.

### **4. Utilisation du matériel.**

- L'animateur veillera à la désinfection du matériel commun nécessaire à la séance.

### **5. Diffusion**

- Diffusion de la fiche atelier à l'animateur et tous les adhérents inscrits à l'éveil corporel.

### **6. Version et date de diffusion**

- Version 1-2020 diffusée le 1 juillet 2020.